

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **02**
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Bohain en Vermandois
Correspondant : ROJO Yann, Maire de Bohain en Vermandois, 1 place du Général de Gaulle, 02110 Bohain en Vermandois. tél. : 03.23.07.55.55, télécopieur : 03.23.07.55.56, Courriel : contact@bohainenvermandois.fr,
Adresse internet : <http://www.bohainenvermandois.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.bohainenvermandois.fr>.

Objet du marché : **Aménagement de la place du général de gaulle et de ses abords.**

Type de marché de travaux : exécution.

Lieu d'exécution : Place du Général de Gaulle, 02110 BOHAIN EN VERMANDOIS.

L'avis implique un marché public.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Durée du marché ou délai d'exécution : 7 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 02 juillet 2018

Cautionnement et garanties exigés : Les stipulations concernant le cautionnement et garanties exigés sont précisées au CCAP.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le financement de l'opération est assuré par la ville de Bohain en Vermandois. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Le délai global de paiement est de trente (30) jours à compter de la date de réception de la demande de paiement par le représentant du pouvoir adjudicateur (ou de la date d'exécution des prestations lorsque la date de réception de la demande de paiement est incertaine ou antérieure à cette date d'exécution).

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Chaque marché public pourra être attribué à un opérateur économique seul ou à un groupement d'opérateurs économiques. Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur, pour l'exécution du marché. Il est interdit aux opérateurs économiques de présenter pour chaque marché public plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : une clause d'insertion professionnelle de personnes en difficulté a été introduite aux marchés, voir documents de consultation.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Capacité économique et financière - références requises : Voir documents de consultation.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Voir documents de consultation.

Marché réservé: non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

-Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après)

-Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après.)

-Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

-Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

-Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

-Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

-Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

-Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

-Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

-Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

-Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (*disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>*)

-Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (*disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>*)

-Formulaire ATTRI1, Acte d'engagement. (*disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016>*)

-Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (*disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>*)

-S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

-Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

-Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail -Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2)

-Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

-Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 05 juin 2018 à 16:00.

Délai minimum de validité des offres : 120 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-10.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les candidats devront télécharger le dossier de consultation des entreprises (DCE) à l'adresse Internet suivante : <http://www.e-marchespublics.com> Le dossier est remis gratuitement à chaque candidat.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les offres peuvent être présentées de deux façons, à savoir :

soit sur support papier
soit par voie électronique

Transmission sur support papier :

Les offres placées sous pli cacheté seront :

- soit envoyées par la poste par lettre recommandée avec avis de réception postal,
- soit remises à l'Hôtel de Ville de la Bohain en Vermandois contre récépissé

AVANT LE MARDI 5 JUIN 2018 - 16 heures -.

à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire de Bohain en Vermandois
Hôtel de Ville
1 Place du Général de Gaulle
02110 BOHAIN EN VERMANDOIS

Remise des offres par voie électronique

Les soumissionnaires peuvent transmettre leur candidature et leur offre par voie électronique.

Dans ce cas la candidature et l'offre sont transmises par l'envoi de fichiers informatisés reprenant les mêmes éléments que ceux qui seraient contenus dans l'enveloppe ; les documents seront transmis avant LE MARDI 5 JUIN 2018 - 16 heures -

à l'adresse Internet suivante :

<http://www.e-marchespublics.com>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07 mai 2018.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Ville de Bohain en Vermandois,

Correspondant : Monsieur le Maire Hôtel de Ville, 1 Place du Général De Gaulle 02110 BOHAIN EN VERMANDOIS, tél. : 03.23.07.55.55, télécopieur : 03.23.07.55.56, courriel : contact@bohainenvermandois.fr, adresse internet : <http://www.bohainenvermandois.fr> .

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Dematis "e-marchespublics.com"

Correspondant : Ville de Bohain en Vermandois, Hôtel de Ville, 1 Place du Général De Gaulle, 02110 BOHAIN EN VERMANDOIS, tél. : 03.23.07.55.57, télécopieur : 03.23.07.55.56, courriel : comptabilite@bohainenvermandois.fr, adresse internet : <https://www.e-marchespublics.com> .

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81115, 80011 AMIENS Cedex 01 , tél. : 03.22.33.61.70, télécopieur : 03.22.33.61.71, courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr , adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr> .

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Nancy, Préfecture de Meurthe-et-Moselle, 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 Nancy Cedex, tél. : 03.83.34.25.65, télécopieur : 03.83.34.22.24, courriel : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr .

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : INGESSIA SARL
Correspondant : Monsieur Frédéric HENRELLE, Maître d'Œuvre, 7 Avenue du Préau, 02140 VERVINS, tél. : 03.23.91.09.96, courriel : frederic.henrelle@ingessia.fr , adresse internet : <http://ingessia.com> .

Renseignements relatifs aux lots :

Lot n°1: Voirie et réseaux divers. - Voirie et réseaux divers

Les prestations à exécuter sont indiquées au CCTP VRD. :

Mots descripteurs : Voirie et réseaux divers.

CPV - Objet principal : 45233140.

Lot n°2: Espaces verts. - Espaces verts

Les prestations à exécuter sont indiquées au CCTP plantations espaces verts. :

Mots descripteurs : Espaces verts.

CPV - Objet principal : 45112710.